



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1997/L.4/Add.37
13 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-septième session
9 juin-3 juillet 1997
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : Mme Sharon BRENNEN-HAYLOCK (Bahamas)

Additif

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME : ÉVALUATION [point 4 b)]

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur les sujets
des évaluations approfondies à venir

1. À sa 3e séance, le 10 juin 1997, le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur les sujets des évaluations approfondies à venir, qui lui était transmis sous couvert d'une note du Secrétaire général indiquant qu'il approuvait les recommandations avancées dans le rapport (E/AC.51/1997/4).

Débat

2. Les délégations ont jugé généralement acceptables les propositions figurant au paragraphe 7 du rapport, mais estimé qu'il convenait, s'agissant des évaluations approfondies prévues pour 1999 et 2000, de laisser une certaine latitude permettant de tenir compte des prochaines décisions concernant les réformes. Certaines délégations ont par ailleurs souligné les avantages qu'il y aurait à examiner ensemble l'évaluation sur la prévention du crime et la justice pénale et celle sur le contrôle international des drogues. De l'avis de plusieurs délégations, s'agissant des critères énumérés au paragraphe 4 du rapport pour les programmes à soumettre à une évaluation approfondie, on devrait examiner aussi ceux dont la réalisation pouvait rencontrer des difficultés. Des délégations ont estimé que les sujets "Opérations de maintien de la paix : phase de démarrage" et "Opérations de maintien de la paix : phase finale" devraient être traités dans l'ordre voulu dans le rapport du BSCI.

Recommandations

3. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le calendrier d'évaluations approfondies ci-après, compte tenu de la nécessité de laisser la latitude voulue pour pouvoir intégrer les éventuelles modifications résultant des propositions de réforme du Secrétaire général, et des décisions qu'elle prendrait par la suite :

- | | |
|------|--|
| 1998 | Contrôle international des drogues |
| | Prévention du crime et justice pénale |
| 1999 | Désarmement |
| | Assistance électorale |
| 2000 | Développement mondial : tendances, questions et politiques, et questions et politiques sociales et micro-économiques : approches mondiales, ainsi que les sous-programmes correspondants dans les commissions régionales |
| | Promotion de la femme |

4. Le Comité a noté qu'au besoin, il pourrait reprendre l'examen de cette question le moment venu.
